Fiche de Données de Sécurité

Lingette Chlorhexidine REF240580

Conformément à la réglementation CLP14

Version: 1
Date de version: 12/05/2021
Langue: FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Lingette Chlorhexidine REF240580

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : La Chlorhexidine de digluconate est un désinfectant puissant à large spectre. Ne pique pas. Le format Lingette est adapté à des utilisations nomades ainsi qu'à la maison, toujours prêt à l'emploi dans la vie quotidienne. Il s'agit d'un mouchoir semi crêpé de 42 gr particulièrement résistant, absorbant et non abrasif. Déplié son format est de 130 x 160mm.

Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :
Nom: RONT PRODUCTION
Rue: Z.I. du Val d'Argent - 24, rue de Salonique
Code postal/Ville: 95100 Argenteuil
Pays: France
Téléphone: 01.39.80.12.12
Email: info@ront.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy
Hôpital Central +33 3 83 22 50 50
ORFILA +33 1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	-
Mention d'avertissement	
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	-
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Mises en garde - Prévention	-
Mises en garde - Réponse	-
Mises en garde - Stockage	-
Mises en garde - Élimination	P501 - Jeter le contenu et le récipient en conformité avec les réglementations locales.

2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses à ou au-dessus des seuils réglementés.

3.2. Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	:	En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	:	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire. Fournir de l'air frais.
Après contact avec la peau	:	Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	:	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
Protection des sauveteurs	:	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO_2). Sable.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4. Informations complémentaires

- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
- Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
- Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
- Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
- Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
- Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
- Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
- Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
- Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
- Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections

- Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
- Elimination des déchets : voir la section 13.
- Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

- Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Précautions pour le stockage en commun

- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.
Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Equipement de protection individuelle

Pas de données disponibles

Protection des yeux et du visage	:	Protection oculaire appropriée: Aucune donnée disponible.
Protection de la peau	:	Protection des mains: Aucune donnée disponible. Protection du corps: Blouse de laboratoire.
Protection respiratoire	:	Appareil de protection respiratoire: Aucune donnée disponible.

Contrôles liés à la protection de l'environnement:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Solution Liquide Incolore
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas de données disponibles
Point d'éclair :	Pas de données disponibles
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Pas de données disponibles
Solubilité(s) :	Pas de données disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Etat physique : lingette imprégnée de la solution liquide.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.15. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Élimination des produits/emballages

Codes déchet

- La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets

- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.
- Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
- Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
- Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque

- Pour le recyclage, contacter le fabricant.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	-	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	-	-	-	-
Étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-	-

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette SDS a été ETABLIT conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.
Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.
Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.
Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.
Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 12/05/2021
Date de version : 12/05/2022
Date d'impression : 25/01/2023

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.
IATA : International Air Transport Association.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.
N° EC : Numéro Commission européenne.
ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.
CLP: Classification, étiquetage et emballage.
VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)Pas de données disponibles

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1.Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.